

«Pierre Reymond, 40 ans de dessins de presse »

10'000 dessins déposés aux Archives d'Etat

Le dessinateur de presse genevois Pierre Reymond a déposé aux Archives d'Etat l'été dernier les quelque dix mille dessins qu'il a réalisés pour différents médias romands, durant ses quarante années d'activité. C'était donc l'occasion idéale pour présenter une sélection de ses œuvres dans une exposition rétrospective.

Pierre Reymond a choisi lui-même les dessins exposés et leur présentation. Ce corpus croque l'actualité régionale, suisse et mondiale, exprimant l'essentiel en trois coups de crayon avec un humour toujours caustique et jamais vulgaire. Ces dessins appartiennent aujourd'hui également à l'histoire. Les 22 vitrines sont bien remplies, malgré une sélection qui fut douloureuse, puisque celles-ci regroupent 158 dessins, 4 affiches, une biographie illustrée ainsi qu'une galerie de portraits de l'artiste.

Les Archives d'Etat de Genève ont inauguré cette nouvelle exposition le premier décembre en présence du président du Conseil d'Etat, Laurent Moutinot, qui a profité de l'occasion pour rappeler avoir sollicité les talents de cet artiste durant son activité à l'ASLOCA.



Pierre Reymond en compagnie de Laurent Moutinot durant le vernissage de l'exposition

Du « Moulin à poivre » à la barbe poivre et sel...

Pierre François Reymond, fils de Léonard Marcel et d'Agnès Marie Bovet, est né en juillet 1933 à Chêne-Bougeries. Cette famille descend de la souche primitive des Reymond originaires du Lieu dans la vallée de Joux. Il a suivi une formation de graphiste à l'Ecole des arts décoratifs à Genève. Au terme de quatre ans de cours, il sort premier de sa volée grâce à son travail d'examen. Celui-ci portait sur la réalisation d'une annonce publicitaire pour un tailleur. Alors que ses camarades s'appliquent à dessiner un chemisier dans le menu détail, Pierre Reymond esquisse un homme qui, planté devant une glace, noue sa cravate sur la surface du miroir...

La « Tribune de Genève » fut le premier quotidien romand à publier un dessin d'actualité et chargea dès 1969 Pierre Reymond de cette tâche. Celui-ci ne s'est arrêté qu'en 1998 après avoir réalisé 4696 dessins ! «Je me suis amusé pendant quarante ans», dit-il avec humour en pensant au sketch de Fernand Raynaud, «Tout le monde ne peut pas en dire autant !»

Il qualifie son travail d'anti-journalisme. «Il s'agit d'être de mauvaise foi, partial, ennemi du scoop et il faut aussi savoir s'écarter des versions officielles des faits.»

Pierre Reymond a fait également un peu de gravure et s'est essayé au café-théâtre avec le « Moulin à poivre » alors situé à la Cour St-Pierre à deux pas de l'ancien arsenal où a lieu cette exposition rétrospective. Il fut membre de l'association « Jeunes en mer » et capitaine de bateau : il a navigué sur le lac, puis en Atlantique aux îles Scilly, en Irlande, etc.

Artiste complet, Pierre Reymond a également joué, en amateur, de différents instruments de musique comme la guimbarde, la cornemuse, le cor de chasse, le cor de poste et la flûte traversière !



La police manifeste son raz le bol !

Un dessinateur pigiste, mais syndicaliste...

Cet antimilitariste notoire a également collaboré, le plus souvent bénévolement, avec Jacky Corthay et le « Ministère protestant parmi les apprentis et les jeunes travailleurs ». Associé au regretté journaliste Jean-Claude Mayor, Pierre Reymond a illustré l'ouvrage intitulé « L'autre Genève » ainsi que « La route indienne », ouvrage qui retrace un périple allant de l'Alaska à la Terre de feu, pour Michel Mermod en 1979.

Les enquêtes du détective (très) privé Nick Olay publiées dans l'hebdomadaire « Coopération » restent gravées dans nos mémoires. Pierre Reymond a édité à compte d'auteur « Pose pas de questions » en 1984 et « Ainsi soit Tell » en 1988. Ses dessins ont animé l'émission satirique hebdomadaire de la Télévision suisse romande « Le Fond de la corbeille ». Il a effectué des caricatures pour le site internet du conseiller national Jean-Claude Rennwald, membre du mouvement autonomiste jurassien et vice-président de l'Union syndicale suisse. Aujourd'hui âgé de 75 ans, le caricaturiste à la retraite n'a pas rangé ses crayons pour ne pas perdre la main, mais limite ses contributions à « L'événement syndical » et à « Droit au logement », le périodique de l'Asloca, ainsi qu'à diverses publications du Syndicat interprofessionnel des travailleurs pour lutter contre la précarité et régulariser les « sans-papiers ».

Une des vitrines de l'exposition est consacrée - comme il se doit - aux œuvres censurées. «Les terrains sensibles se sont déplacés» observe le dessinateur. Sous un dessin dur montrant des prisonniers derrière des barbelés avec une légende faisant se télescoper les JO et «l'intense concentration dans le camp serbe», un lecteur écrit: «Si vous n'avez pas un instant de honte, ... je voudrais vous étrangler». Certains dessins interdits de parution passeraient aujourd'hui aisément, alors que d'autres seraient sans doute recalés.

Gravissez donc l'escalier en granit situé près des canons sous l'Ancien Arsenal pour admirer cette exposition aux Archives d'Etat, 1 rue de l'Hôtel-de-Ville, visible jusqu'à fin juin 2009. On peut facilement y accéder au moyen des bus 3 et 5 (arrêt Place Neuve) ou le petit bus de la ligne 36 (arrêt Hôtel-de-Ville). Les horaires sont les suivants : du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00; du 1^{er} novembre au 30 avril 2008 également le samedi, de 9h00 à 13h00.